

Syndicat Mixte d'Études et de Promotion  
de l'Axe Toulouse-Lyon

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE L'AXE TOULOUSE/LYON

Deb\_17-03-04

Séance du 30 mars 2017

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
<b>Membres statutaires du Conseil Syndical</b>	<b>Présents</b>	<b>Représentés par pouvoir</b>
<b>34 titulaires 32 voix</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

### **OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Budget Primitif 2017**

Le Comité Syndical délibère sans condition de Quorum :

L'an deux mille dix-sept, le 30 mars, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mende (48) sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU

#### **Étaient présents :**

1. M. Laurent SUAU - Département de la Lozère
2. M. Bruno DURAND – Département de la Lozère
3. Mme Marie-Laure MUGNIER- Département de la Haute-Loire

#### **Pouvoirs :**

1. Mme Sophie PANTEL – Département de la Lozère ayant donné pouvoir à M. Laurent SUAU
2. Monsieur Jean-Pierre DELPONT – Région Auvergne Rhône-Alpes ayant donné pouvoir à M. Laurent SUAU

#### **Étaient absents excusés :**

1. Mme Aurélie MAILLOLS - Région Occitanie Pyrénées Méditerranée
2. Monsieur Hervé SAULIGNAC – Département de l'Ardèche
3. Madame Berdanette ROCHE – Département de l'Ardèche
4. Mme Alexandra Ribeiro-Custodio – Département de la Loire
5. M. Christophe GUILLOTEAU – Département du Rhône
6. M. Michel FRANQUES – Département du Tarn
7. Mme Magali BRUN – Département de l'Aveyron
8. M. Joseph FERRARA – Département de la Loire
9. M. Georges MERIC – Département de la Haute-Garonne
10. M. Daniel Dugléry – Région Auvergne Rhône-Alpes
11. M. Michel GANTON – Rodez Agglomération
12. M. Jean-Luc DA PASSANO – Métropole de Lyon
13. M. Yannick LUCOT – Région Auvergne Rhône-Alpes
14. M. Jean-Michel LATTES – Toulouse Métropole
15. M. Jean-Luc DARGEIN VIDAL – Commune d'Albi

16. M. Jean-Michel BOUAT (Suppléant) – Commune d'Albi
17. M. Jean-Luc DA PASSANO – Métropole de Lyon
18. M. Georges ZIEGLER - Département de la Haute-Loire

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/05/2017 048-253102446-20170330-DE_2017_004-DE
--

**Assistaient également à la réunion :**

1. M. Jean VILLEMAGNE – Président de l'Association « Oui à la 2 x 2 voies »
2. M. Jean-Philippe PEYRE – Payeur Départemental de la Lozère
3. M. Frédéric BOUET – Directeur Général Adjoint des Infrastructures Départementales
4. M. Ludovic JAFFUEL – Département de la Lozère

**Le Comité Syndical, sur la base du rapport de Monsieur le Président intitulé «Budget Primitif 2017» qui suit :**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

L'exécution du budget 2017 a diminué l'excédent d'exploitation cumulé de 470 155,14 € à 417 777,71 €.

Suite au débat d'orientation budgétaire, et à l'excédent dégagé encore en 2016, il a été décidé de ne pas demander de participation cette année aux collectivités membres, à titre exceptionnel.

Les principaux postes de dépenses seront comme les années précédentes, les prestations intellectuelles de communication avec l'étude d'impact économique de la mise à 2 x 2 voies de la RN 88 et d'assistance à la stratégie du syndicat.

Je vous propose donc d'arrêter le budget primitif 2017 comme suit :

Investissement	Fonctionnement
3 892,00 €	417 777,71 €

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**Vu le Code général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'article 22 du code des Marchés Publics,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Études et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon,  
Vu les débats d'orientation budgétaire 2017,  
Vu la décision du n°1-2017 du 21 mars 2017 constatant l'absence de quorum au comité syndical du 21 mars 2017**

**Adopté à l'unanimité des voix exprimées ;**

**- Le Comité Syndical vote, au niveau du chapitre, le budget 2017, joint en annexe.**

Le Président

Laurent SUAU

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/05/2017 048-253102446-20170330-DE_2017_004-DE